

# LE PUBLICISTE.

Quintidi 25 Pluviôse, an VI.

(Mardi 13 Février 1798)

*Progrès rapide de l'esprit d'insurrection dans différentes provinces de l'empire ottoman. — Envoi vers Passwan d'un ministre ottoman, chargé d'entrer en négociation avec ce pacha. — Arrestation à Milan d'un grand nombre d'étrangers. — Prochain mariage de l'archiduc Charles avec une princesse de Saxe. — Nouvelles diverses d'Angleterre. — Conseils donnés aux émigrés français.*

## AVIS.

*Le prix de la Souscription est de 12 liv. pour trois mois, 25 liv. pour six mois, et 45 liv. pour un an. Les lettres et les abonnemens doivent être adressés, franc de port, au directeur du PUBLICISTE, rue des Moineaux, n°. 423, butte des Moulins.*

*Les souscripteurs sont priés de se conformer très-exactement à l'adresse ci-dessus.*

## TURQUIE.

*De Constantinople, le 27 décembre.*

Aussitôt après la mort du citoyen Aubert du Bayet, ambassadeur de la république française, le citoyen Ruffin, secrétaire d'ambassade, a pris la gestion des affaires jusqu'à l'arrivée du général Saint-Cyr, qui a été appelé sur-le-champ de Bucharest, où il résidoit en qualité de consul-général. Presque tout le corps diplomatique s'est rendu à l'enterrement de l'ambassadeur français, dont le corps a été enterré en pleine campagne; dès qu'il a été recouvert de terre, les français qui formoient le cortège ont entonné l'hymne des *Marseillois*.

## DES FRONTIÈRES DE LA TURQUIE.

*De Semlin, le 11 janvier.*

Des lettres récentes des provinces turques, annoncent que l'insurrection se propage dans l'Empire Ottoman avec rapidité. Cette révolution est le fruit des écrits en langue grecque, qui sont distribués parmi le peuple, pour le préparer à un grand changement. Ce qu'il y a d'étrange, c'est qu'un grand nombre de turcs, & même plusieurs pachas, sont entrés dans cette ligue, dont la dissolution sera désormais très-difficile. On assure que déjà les chrétiens de la Morée, de l'isle de Candie & de l'isle de Chypre ont secoué le joug sous lequel ils gémissent depuis plus de trois siècles, & se sont déclarés libres après avoir fait de leurs oppresseurs une horrible boucherie. Nous attendons des détails plus positifs sur cet événement.

L'on assure que le rebelle Passwan-Oglou a été battu dans trois occasions, & qu'il a perdu dans ces combats plus de 4000 hommes. Cependant, malgré ce succès, la Porte a cru devoir prendre une autre mesure: elle envoie à Passwan-Oglou, un ministre chargé d'entrer en négociations avec lui. Ce plénipotentiaire sera accompagné de six secrétaires; il a ordre d'entrer avec un drapeau blanc dans le camp du pacha. Le grand-seigneur &

son conseil ne se sont décidés à cette démarche, qu'après avoir reçu la nouvelle certaine que Passwan-Oglou tendoit à se rendre indépendant & à former un état d'une assez vaste étendue sur la rive droite du Danube. Il paroît que le capitain-pacha ne partira que lorsqu'on aura reçu une réponse cathégorique de ce rebelle. En attendant, l'on continue de faire defiler des troupes vers le Danube.

Pour ajouter aux embarras du grand-seigneur; une grande puissance paroît le menacer d'une rupture. Déjà le Divan a reçu l'éveil à ce sujet; & des ordres viennent d'être donnés pour que, dès le mois de mars, cent mille hommes soient transportés d'Asie en Europe.

## ITALIE.

*De Rome, le 20 janvier.*

Après des exercices spirituels, des jeûnes austeres & d'autres actes de pénitence, on a fait la grande procession, qui n'a lieu que dans les tems de calamités extraordinaires. L'image du Saint-Sauveur, qu'on croit l'ouvrage des anges, a été portée dans la ville, accompagnée par tous les ordres & hiérarchies. Etienne III, Sergius I, Urbain VI, Adrien VI & Clément XI, la portèrent sur leurs épaules & obtinrent, dit-on, des miracles éclatans contre les Lombards & d'autres ennemis de l'église. Pie VI paroît espérer aussi une grace extraordinaire, & le peuple l'attend avec impatience; mais jusqu'à présent le ciel est d'airain: nos péchés sont plus énormes qu'autrefois, on Dieu veut bien permettre un grand changement dans Rome.

La santé du saint-pere est très-chancelante; les dernières attaques auxquelles il a résisté n'ont pas laissé de l'affoiblir sensiblement: il montre cependant beaucoup de fermeté & semble résolu à attendre à Rome la suite des événemens. Les cardinaux ne montrent pas autant de résignation; la plupart ont déjà fait leurs malles & seroient partis, s'ils ne craignoient que le pape ne leur demandât de rester.

Les troupes papales ont eu ordre de se retirer vers Rome, non pour s'opposer aux Français, mais pour garantir le gouvernement des mouvemens populaires qu'il redoute, d'autant plus que la disette & la cherté des vivres augmentent tous les jours & font craindre un soulèvement général.

Les troupes napolitaines sont toujours sur nos frontières, mais ne les franchissent pas.

La place de Gaëta a reçu un renfort de deux régi-

mens de cavalerie, entre l'infanterie qu'on fait monter à 4000 hommes.

*De Milan, le 28 janvier.*

Le général Berthier s'est rendu de Mantoue à Brescia, pour y visiter le parc de l'artillerie cisalpine; il est ensuite parti pour Rimini, où sera fixé, pendant quelques jours, le quartier-général de l'armée destinée contre Rome.

Dans une des dernières nuits, la police a fait arrêter ici quelques centaines d'individus étrangers de toute nation, la plupart aventuriers & gens sans aveu. Le gouvernement compte encore prendre d'autres mesures pour assurer la tranquillité publique.

On écrit de Vérone que beaucoup de patriotes ont été emprisonnés à Padoue & à Venise, aussitôt après l'entrée des troupes autrichiennes. Ceux de Vicence, de Vérone & de plusieurs autres villes, ont pris la fuite pour échapper aux mêmes vengeances.

#### A U T R I C H E.

*De Vienne, le 27 janvier.*

Le mariage de l'archiduc Charles avec une princesse de Saxe paroît certain. Il n'est pas à beaucoup près aussi vraisemblable que, par l'entremise de la cour de Petersbourg, la Pologne doit être rendue à sa dernière forme de gouvernement pour devenir l'appanage de ce jeune prince. On ne peut croire que, dans un moment où il y a si peu de concert entre la Russie & la Prusse d'un côté, & la maison d'Autriche de l'autre, ces deux premières puissances s'accordent à relever un trône au profit d'un prince autrichien, & à accroître ainsi en Allemagne l'influence d'une maison déjà si puissante. Ce bruit ne pourroit avoir quelque probabilité qu'autant que la Russie songeroit, de son côté, à reprendre les projets de Catherine, sur l'empire ottoman, et qu'elle voudroit acquérir contrariée par l'Autriche.

#### A N G L E T E R R E.

*De Londres, le 5 février.*

La Banque avoit annoncé qu'elle payeroit aujourd'hui, à bureau ouvert en espèces sonnantes, ses billets d'une & deux livres sterling. Dans l'intervalle, elle a déclaré qu'une innombrable quantité de faux billets étoit répandue dans la circulation; & ses prétendues espèces sonnantes sont des billets d'une nouvelle forme, que le public est tenu de recevoir en échange des anciens.

On est sur le point d'exécuter un plan pour la défense des côtes. Tous les marins demeurant le long des côtes doivent être enrôlés, avec garantie contre la presse, & on leur enseignera l'exercice du canon & des armes portatives, à bord d'une chaloupe canonnière fournie par le gouvernement. On les appellera *Beneibles de mer*.

Sir Thomas Gascoigne, lieutenant-colonel de la milice d'York, a donné sa démission, à cause de la destitution du duc de Norfolk. Le lord Fitz-William a été nommé au commandement que laisse vacant cette destitution. On ignore s'il acceptera.

Hier matin, à la pointe du jour, un inconnu a eu l'audace de monter sur la statue de Charles 1<sup>er</sup>, à Claring-Cross, & de lui arracher son épée. Ensuite, il en a placé la poignée dans les rênes du cheval, & la pointe

dans la bouche du roi, & en s'écriant *Damnation seize all kings! Périssent tous les rois*. Il a pris la fuite. Les gardes avertis, accouroient pour le saisir, & déjà l'atteignoient, lorsque derrière eux mille voix ont crié: *A la garde! au secours!* Obligés de retourner sur leurs pas, notre inconnu a échappé à leurs poursuites.

La malle de Hambourg est arrivée ce matin.

Les papiers hollandais nous assurent que dix mille hommes de troupes française sont assemblés à Flushing, pour se réunir à la flotte de Dunkerque; que le reste des forces navales de la Hollande se réunira pareillement à Flushing, pour tenter une descente sur nos côtes septentrionales.

Des nouvelles du Cap de Bonne-Espérance, en date du 15 novembre, portent que l'armée anglaise est campée à environ cinq milles de la ville du Cap. On a transporté à Batavia quelques colons américains qui ont refusé de prêter le serment d'obéissance à Georges III. Les soldats désertent par bandes, & se réfugient dans l'intérieur de la contrée, où les colons hollandais leur donnent toute sorte d'encouragement. Pour mettre un terme à ces désertions, le général Dundas a fait des exemples terribles. La plupart des soldats qu'on a pris dans leur fuite ont été pendus ou fusillés.

Il paroît, d'après les dernières nouvelles des Indes-Orientales, que l'expédition contre Manille est entièrement abandonnée.

Suivant des lettres de la Barbade, du 22 décembre, le contre-amiral Harvey étoit sur le point de partir pour une expédition que l'on dit être de la plus grande importance.

Les fonds consolidés sont encore aujourd'hui à 48.

#### R E P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E.

*De Paris, le 24 pluviôse.*

Les journaux *demi-officiels* adressent aujourd'hui aux émigrés des conseils qui méritent d'être remarqués dans les circonstances actuelles, & qui peuvent leur faire connoître le sort que leur réserve le gouvernement français & l'asyle qu'il consent à leur laisser.

« La leçon du malheur, dit le *Rédacteur*, a du enfin ouvrir les yeux des émigrés & les désabuser de leurs illusions, pour ne plus leur laisser sentir que leur affreuse destinée.

» Ils ont trop mérité leur sort; mais cette triste expérience devoit les éclairer.

» L'orgueil leur fit quitter la France. Loin d'elle, ils n'ont trouvé que dégoûts, opprobre & misère. Ardents provocateurs du fléau de la guerre, ils en ont été les victimes. Ils ont creusé l'abîme qui les a dévorés; & tel est aujourd'hui l'irrévocable arrêt du sort qu'ils ont eux-mêmes irrité, que ces mêmes puissances qui les accueillirent d'abord, sont pour eux inhospitalières. L'Italie, la Suisse, l'Allemagne les repoussent également; & ils ne peuvent rentrer sur le sol de la liberté sans y rencontrer l'appareil du supplice qui les attend.

» Ne peuvent-ils donc changer leur destinée? Ne peuvent-ils redevenir l'ouvrage de leurs mains, & s'assurer eux-mêmes une existence indépendante?

» Si la raison pouvoit enfin leur faire goûter ses conseils, voici à-peu-près le discours qu'on pourroit leur tenir :

» E  
armés  
l'étran  
son se  
vengea  
que la  
conser  
ses en  
Minist  
ploiero  
& les r  
pardon  
roient  
lant au  
naissan  
loix, l  
langage  
nés Fra  
dignes  
Vous n  
récit d  
national  
sentime  
malgré  
de vos  
nés Fra  
partagie  
dres, q  
bord, c  
qui n'a  
de vous  
Françai  
entrepr  
trie ne  
» Ce  
Vous n  
Vous a  
» Em  
du fleu  
chisseme  
velle-Fr  
des étab  
Français  
conquér  
velle-Fr  
» Cha  
réuniren  
C'est de  
Royale,  
rique de  
de votre  
vous gui  
d'attaque  
tagne. V  
homicide  
le sang é  
retombe  
Sombreu  
condamn  
eux-mêm  
honteuser  
leur prop  
furent dé  
trépas, &

» Emigrés, vous avez fui votre patrie. Vous vous êtes armés contre elle. Vous avez, pour la perdre, invoqué l'étranger, & votre patrie indignée vous a repoussée de son sein. La loi qui vous proscriit n'est point un acte de vengeance; ce n'est qu'un acte de justice, une punition que la dignité de la France, la gloire de votre pays; sa conservation, l'intérêt évident de l'immense majorité de ses enfans restés fideles, commandoient impérieusement. Ministres de ses volontés, les magistrats suprêmes emploieront constamment, pour les faire observer, l'autorité & les moyens qui leur sont confiés. Ils ne sauraient vous pardonner; ils peuvent encore vous plaindre. Ils ne croient donc pas trahir leurs obligations, en vous rappelant aujourd'hui ce que vous avez oublié. Vous avez pris naissance sous le beau ciel qui nous éclaire. Les mêmes loix, les mêmes mœurs, les mêmes habitudes & le même langage vous unissoient à nous. En un mot, vous étiez nés Français; & peut-être qu'encore quelques affections, dignes d'un nom si glorieux, vivent dans votre cœur. Vous étiez nés Français!... Il n'est pas possible qu'au récit des triomphes de nos invincibles armées, l'orgueil national n'ait aussi triomphé en vous de tous vos autres sentimens; que nos innombrables succès n'aient arraché, malgré vous, vos applaudissemens, & n'aient fait couler de vos yeux attendris des larmes de regret. Vous étiez nés Français!... Il n'est donc pas possible que vous ne partagiez notre trop juste haine contre ce cabinet de Londres, qui n'a semblé vous accueillir & vous favoriser d'abord, que pour vous perdre à coup plus sûr; ce cabinet, qui n'a flatté, caressé vos ressentimens que pour faire de vous ses instrumens & ses victimes. Vous étiez nés Français!... Il n'est donc pas possible qu'une grande entreprise contre l'éternel ennemi de votre ancienne patrie ne touche votre cœur & ne plaise à votre courage.

» C'est à cette entreprise que nous vous appellons. Vous n'avez plus de patrie: sachez vous en créer une. Vous avez flétri votre gloire, apprenez à la réparer.

» Emigrés! entendez la voix qui vous appelle aux bords du fleuve Saint-Laurent. Le Canada réclame son affranchissement: soyez-en les libérateurs. On le nomme *Nouvelle-France*, parce que les Français y firent les premiers des établissemens. Conduits par Samuel Champlain, des Français, en 1608, y fondèrent Québec. Allez, en le reconquérant, restituer à ce pays ce beau nom de *Nouvelle-France*.

» Chacun sait que c'est à Boston que les anglais se réunirent, en 1758, pour former le projet de son invasion. C'est de là qu'ils se dirigerent vers les ports de l'Isle-Royale, qui est la clef du Canada. Eh bien! que l'Amérique devienne ainsi le point de votre ralliement & celui de votre départ. Là, distribués sous des chefs qui puissent vous guider, & qui auront d'avance concerté les moyens d'attaque, allez arracher cette proie à la Grande-Bretagne. Vengez-vous ainsi noblement du gouvernement homicide qui vous a lâchement livrés à Quiberon. Que le sang du jeune Sombreuil s'élève contre l'Angleterre & retombe sur elle! En mettant le pied dans la France, Sombreuil n'ignoroit pas que la loi avoit prononcé sa condamnation. Mais, ô ciel! avoir vu les Anglais devenir eux-mêmes ses sacrificateurs! mais les avoir vus fuir honteusement sur leurs vaisseaux! les avoir vus tourner leur propre artillerie sur le rivage où lui & les siens furent débarqués! les avoir vus vomir indistinctement le trépas, & dans les rangs des émigrés, & dans ceux des

républicains! C'est-là l'infâme perfidie que, du fond de sa tombe, il vous crie de faire expier.

» Que si une cause si juste ne peut vous animer, votre intérêt, du moins, doit vous trouver sensibles. Au lieu d'errer de cours en cours, mendiant un appui qui, sans cesse promis, est sans cesse éludé; au lieu d'aller au loin chez des peuples, pour qui votre seule présence est un sujet d'ombrage, recueillir des affronts & provoquer par-tout des mécontentemens; au lieu de revenir vous livrer à la mort, toujours suspendue sur vos têtes, si vous franchissez les limites que la charte fondamentale a pour jamais placées entre la France & vous; précipitez-vous sur ce sol où des terres fertiles sont ouvertes à la culture; où des mines fécondes vous fourniront le fer, double instrument du labourage & de la valeur militaire; où de vastes forêts peuvent devenir les chantiers d'une marine respectable. Allez-vous y former un asyle honorable, & peut-être ceux même à qui la loi ne montre en vous que des rebelles, peut-être les forcerez-vous à estimer votre courage, à désirer votre bonheur, à vous seconder même dans un projet si généreux.

» Dans le siècle dernier, les filibustiers de Saint-Domingue avoient moins de ressources; & cependant la métropole dut à cette poignée de braves la plus riche des colonies.

» Emigrés, songez-y! vous ne pouvez rentrer en France, ni demeurer chez l'étranger. Le Canada est un pays aussi grand que l'Europe. C'est la *Nouvelle-France*; l'Angleterre nous l'a volée. Punissez l'Angleterre, & méritez une patrie.

( *Extrait du Rédacteur* ).

— Il paroît certain que le sénat de Hambourg a accédé aux demandes de Léonard-Bourdon, & que vingt-quatre heures après son arrivée, tous les émigrés ont reçu ordre, à son de trompe, de sortir à l'instant de la ville & de son territoire. On ajoute que, sur la demande de la France, il n'y aura plus de paquebot entre Londres & Hambourg: que les Anglais ont été chassés de la ville, et toutes les marchandises provenant du commerce anglais y ont été séquestrées.

— Labretèche est nommé commandant des armes au Havre.

Un grand nombre de destitutions a eu lieu dans les bureaux de la marine de ce port.

— Le directoire a fait saisir une brochure contre-révolutionnaire, intitulée: *Description d'une machine curieuse nouvellement montée au palais ci-devant Bourbon, ou les 500 Bascules*.

Dans cet écrit dirigé contre le gouvernement populaire et le système représentatif, on s'efforçoit de prouver qu'il ne faut, dans un état, qu'un pouvoir exécutif, et point de corps législatif.

— Le général Pille & le commissaire près l'administration centrale des Bouches-du-Rhône, ont ordre de rendre compte, sans aucun délai, au directoire, de leur conduite, pour s'être bornés à changer la destination du commandant temporaire de Salon, accusé d'avoir chargé de vive force un émigré.

— La commission militaire de la 8<sup>e</sup> division, séant à Marseille, a condamné à la peine de mort le nommé Louis Ferraud (d'Aix), pris les armes à la main dans un rassemblement d'assassins. Il étoit un de ceux qui avoient présidé aux massacres dans les prisons d'Aix.

La même commission militaire a condamné à la peine de mort le nommé Sézanne (d'Aix) & la nommée Pre-

vençal ; le premier pour n'avoir point obéi à la loi du 19 fructidor ; pour avoir été du nombre des assassins dans les prisons d'Aix ; pour avoir marché contre St-Maximin avec un attroupement armé ; pour avoir coupé l'arbre de la liberté à Poussières, & s'être souillé de plusieurs meurtres. La femme Provençal, condamnée par les mêmes motifs, s'étoit signalée à Toulon, quand les Anglais en étoient les maîtres, par les persécutions qu'elle avoit provoquées contre les républicains.

CORPS LEGISLATIF.  
CONSEIL DES CINQ CENTS.

Présidence du citoyen BAILLEUL.

Séance du 24 pluviôse.

Le conseil reçoit diverses offrandes patriotiques.

Le tribunal de l'Hérault, par une pétition, demande qu'on statue sur les cas de lésion outre moitié, pour les marchés conclus en assignats.

Le conseil ordonne le renvoi à une commission.

Villers fait un rapport sur l'état des finances, après lequel il propose un projet de résolution tendant en substance, à ce que les administrations, pour leur responsabilité, achevent d'ici au 1<sup>er</sup>. germinal prochain les opérations relatives aux contributions, et à ce qu'il soit fourni un cautionnement par les percepteurs.

Le conseil ordonne l'impression ; il ordonne également l'impression d'un projet de résolution présenté par Fabre, et portant que les prochaines assemblées primaires de canton se réuniront dans les lieux où elles se sont réunies avant l'an 5.

Guillemardet soumet à la discussion le projet de résolution qu'il a présenté il y a quelques jours sur l'élection annuelle d'un nouveau membre du directoire exécutif ; ce projet de résolution, qui est adopté, est motivé sur ce qu'il importe de déterminer d'une manière fixe, plus conforme aux principes & à l'esprit de la constitution, l'époque du tirage au sort qui doit décider de la sortie successive des membres du directoire qui ont été nommés la première fois, ainsi que celle de l'élection & de l'installation du nouveau membre qui doit être élu chaque année, d'après les dispositions de l'article 137 de la constitution, & sur ce que l'approche des élections ne permet pas d'ajourner la mesure que le corps législatif doit prendre à cet égard, en voici les dispositions :

Art. 1<sup>er</sup>. La loi du 25 floréal an 5, relative au tirage au sort des membres du directoire exécutif, & celle du 29 du même mois, concernant la cessation des fonctions du membre du directoire sortant chaque année, & l'installation de son successeur, sont abrogées.

II. Pendant les années 6, 7 & 8, le tirage au sort entre les membres du directoire exécutif est fait entre eux en audience publique, le 20 floréal à midi.

III. Le procès-verbal est envoyé sur-le-champ par un message à l'un & à l'autre conseil.

IV. L'élection du nouveau membre du directoire exécutif se fait chaque année dans la dernière décade de floréal.

V. Le membre du directoire, nouvellement élu, entre en fonctions le premier prairial.

VI. En aucun cas, le membre du directoire sortant, soit par la désignation du sort dans les années 6, 7 & 8, soit à l'avenir par l'ordre des élections, ne pourra exercer ses fonctions au-delà du 30 floréal inclusivement.

Un article additionnel porte que les commissaires de la trésorerie & de la comptabilité seront aussi nommés dans la dernière décade de floréal.

Le conseil s'est occupé ensuite de la comptabilité arriérée.

CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du citoyen ROUSSEAU.

Séance du 24 pluviôse.

Breton, au nom d'une commission, fait approuver la résolution du 21 nivôse, qui rapporte les articles 1, 2, 3, 4, 5 & 6 du titre III, de la loi du 25 fructidor an 4, qui ordonnent la formation d'une liste de candidats. La commission du conseil des anciens a pensé comme celle des cinq cents, que l'usage de ces listes, loin d'être utile, avoit des effets fort nuisibles. Il ouvre carrière aux intrigues & aux haines ; c'est l'expérience que nous avons faite de ces listes, l'année dernière, qui détermine aujourd'hui la loi qui les abolit.

Le conseil se forme en comité général pour une conférence particulière.

Bourse du 24 pluviôse.

Amsterdam . . . . . 57 $\frac{1}{2}$ , 58 $\frac{1}{2}$ .	Lausanne . . . . . $\frac{1}{2}$ b., 1 $\frac{1}{2}$ p.
Idemcour . . . . . 55, 56.	Tiers consol. . . . . 20 l. 5 s., 20 l.
Hamb. . . . . 195, 193.	Bon 2/3 . . . . . 1 l. 19 s. $\frac{1}{2}$ .
Madrid . . . . . 12 l. 15 s., 10 s.	Bon 3/4 . . . . . 1 l. 18 s. $\frac{1}{2}$ .
Mad. effect. . . . . 15 l. 5 s.	Bon $\frac{1}{2}$ . . . . . 42 l. per.
Cadix . . . . . 12 l. 15 s., 10 s.	Or fin . . . . . 106 l.
Cad. effect. . . . . 15 l. 3 s. 9 d.	Ling. d'arg. . . . . 50 l. 17 s. $\frac{1}{2}$ .
Gènes . . . . . 95, 94.	Portugaise . . . . . 96 l. 12 s. $\frac{1}{2}$ .
Livourne . . . . . 103 $\frac{1}{2}$ , 102 $\frac{1}{2}$ .	Piastre . . . . . 5 l. 8 s.
Lyon . . . . . $\frac{1}{4}$ per. 15 j.	Quadruple . . . . . 80 l. 17 s. $\frac{1}{2}$ .
Marseille . . . . . 1 b. à 10 j.	Ducat d'Hol. . . . . 11 l. 12 s. $\frac{1}{2}$ .
Bordeaux . . . . . pair 15 j.	Guinée . . . . . 26 l.
Montpellier . . . . . $\frac{1}{2}$ b. 10 j.	Souverain . 34 l. 15 s. à 35 l.
Bâle . . . . . $\frac{1}{2}$ ben., $\frac{1}{2}$ per.	

Esprit  $\frac{3}{4}$ , 470 à 80 l. — Eau-de-vie 22 deg., 370 à 490 l. — Huile d'olive, 1 l. 2 s., 4 s. — Café Martin, 2 l. 8 s., 10 s. — Idem Saint-Domingue, 2 l. 5 s., 7 s. — Sacre d'Anvers, 2 l. 5 s., 7 s. — Sucre d'Orléans, 1 l. 19 s., 2 l. 3 s. — Savon de Marseille, 1 liv. — Coton du Levant, 1 liv., 2 liv. 6 s. — Coton des isles, 2 l. 16 s. à 3 l. 6 s. — Sel, 4 l. 5 s.

ŒUVRES CHIRURGICALES de Dessault, chirurgien en chef de l'hôtel-dieu de Paris, ou Tableau de sa pratique dans le traitement des maladies externes, ouvrage publié par Xavier Bichat, son élève, avec des planches en taille-douce & le portrait de Dessault. A Paris, chez la citoyenne veuve Dessault, cloître Notre-Dame, n<sup>o</sup>. 18 ; Mequinon, rue des Cordeliers ; Villiers, rue des Mathurins, & au magasin de librairie, rue du Bouloi, n<sup>o</sup>. 56 ; 2 gros vol. in-8<sup>o</sup>. Prix, 16 liv. brochés, & 12 liv. francs de port.

Le nom d'un homme célèbre est, à la tête d'un ouvrage de cette nature, sa meilleure recommandation auprès du public.

A. FRANÇOIS.